39e Année - N° 2998. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 9 Avril 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25 Rue Droite, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,2

Réclames (la ligne).....0,80

Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Inélégance

M. Joseph Turcan me reproche d'avoir quitté l'enseignement pour aller faire mon Droit à Paris. Il me reproche surtout d'être entré dans l'Administration des Postes pour faire face à la "matérielle". Je me serai bien passé de cette éventualité, M. le premier adjoint ; ce n'est que contraint et forcé que je m'y suis soumis. J'aurais bien préféré pouvoir agir comme les fils de bourgeois (gens de votre espèce) qui recevaient du paternel les subsides mensuels leur permettant de payer à la fois les inscriptions à la Faculté, et les repas confortables dans les restaurants d'étudiants. Au lieu de celà j'avais dû accepter un service de nuit, qui me donnait la possibilité d'assister aux cours durant la journée, de sorte qu'en sortant de l'amphithéâtre, alors que mes camarades se dirigeaient vers des lieux de repos ou de plaisir, je me rendais, moi, à mon travail, à la gare du Nord. Se rendre à son travail ! Voilà quelque chose que l'on ne pourra, j'en suis sûr, jamais vous reprocher, Monsieur Turcan !

Et c'est vous, M. Turcan, vous, dont la vie n'a été qu'oisiveté et paresse qui osez reprocher à un prolétaire de s'être procuré par le travail les ressources nécessaires pour parfaire son instruction, ou essayer de parfaire son instruction comme vous voudrez !

Et c'est vous, M. Turcan, qui, étant riche, pouviez comme tous les fils de bourgeois, vos camarades, aller vous asseoir sur les bancs des Facultés, et faire vos études avec le minimum d'efforts ; c'est vous, dis-je, qui avez l'audace de reprocher à un autre étudiant, fils du peuple, la modicité de ses ressources et son obligation de mener de front, et le travail manuel et le travail intellectuel ?

Ne sentez-vous pas le mépris que doivent vous vouer ceux qui travaillent et qui pensent ?

Qu'avez-vous fait, vous, depuis votre jeunesse jusqu'à ce jour ? Il n'y a qu'une expression sisteronnaise qui peigne bien votre vie : *Voui sia tirassa par charrièra.*

Si le ridicule tuait encore, M. Joseph Turcan, il y a belle lurette que vous n'existeriez plus ! Vous auriez disparu depuis longtemps de l'arène politique, il est vrai que ce n'est plus qu'une question de mois....

Vous me demandez si je tiens absolument à vous nourrir ? Je n'y tiens pas du tout mais je suis hélas ! obligé de le faire de concert avec tous les autres travailleurs. Le paysan qui sème le blé, l'ouvrier qui fabrique les objets manufacturés, le gendarme qui assure l'ordre, tous ces travailleurs vous nourrissent au même titre ; il ne leur est point pour cela nécessaire de régler vos notes d'hôtel. Décidemment vous êtes un bien mauvais économiste M. Turcan ; la vraie richesse, je vous le répète, n'est pas constituée par la monnaie ou les valeurs fiduciaires qui ne constituent que des moyens d'échange. La vraie richesse est représentée par les objets ou denrées que les travailleurs de tout ordre produisent ou fabriquent pour votre convenance ou votre plaisir.

Les travailleurs vous nourrissent donc, M. Turcan, et si après cela ils devaient encore solder vos notes d'hôtel ce serait vous nourrir deux fois ; à ce régime vous auriez trop vite engraissé M. Joseph !

Emile GALICI,
Conseiller général des Basses-Alpes.

Nous avons reçu de M. Louis Massot la lettre et l'article suivants que nous publions à titre documentaire :

Nice le 4 Avril 1927.

Monsieur le Directeur
du *«Sisteron-Journal.*

A la suite de ma demande de lotissement, M. le Préfet a pris un arrêté par lequel, il *autorise le lotissement sous réserve que les habitations à édifier devront être pourvues d'eau potable.*

En réponse à ce fameux arrêté j'ai adressé à M. le Préfet une lettre de protestation que je vous communique sous ce pli en vous priant de l'insérer

Ceci montrera à nos concitoyens comment l'administration entend favoriser le développement de nos cités. Il est d'ailleurs bien naturel que le public soit informé des suites données à des enquêtes de commodo incommodo. L'enquêteur a dû certainement signaler que la ville de Sisteron ne pouvait pas mettre d'eau potable à la disposition des particuliers. Si vous le voulez bien, M. le Directeur, nous en reparlerons.

En attendant merci d'avance et bien cordialement.

MASSOT.

M. Louis Massot à Monsieur le Préfet des Basses-Alpes

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous exposer que l'arrêté préfectoral du 5 Mars courant qui approuve le projet de lotissement d'un terrain situé sur la commune de Sisteron *sous la réserve que les habitations à édifier devront être pourvues* d'eau potable.... me met dans l'impossibilité de réaliser le dit projet.

Je crois devoir vous préciser que la commune de Sisteron n'a que des fontaines publiques qui sont péniblement alimentées pendant les périodes de sécheresse.

Il n'existe pas pour le moment de distribution d'eau à la disposition des particuliers et aucun immeuble n'est pourvu d'eau potable. Je ne puis donc vendre du terrain avec obligation impérative de pourvoir d'eau potable les *habitations à édifier.*

Dans aucun lotissement on n'a obligé le lotisseur à faire des pénétrations de canalisations sur le terrain vendu, tout au plus, à faire des canalisations sur les voies d'accès quand la situation le comporte

L'article 11 de la loi du 19 Juillet 1924 prévoit pour les demandes à établir en vue d'un lotissement, le dépôt "d'un plan d'aménagement comprenant le raccordement avec les voies publiques et *s'il y a lieu* avec les canalisations d'eau potable..... M. le Préfet, je crois "qu'il n'y avait pas lieu".

Je pense que la réserve imposée dans son esprit et dans sa forme est une interprétation abusive de la loi de 1924. Elle le serait dans une ville comme Nice, elle devient vexatoire pour Sisteron.

Je m'étonne qu'il ait fallu plusieurs mois à votre administration, pour arriver à faire prendre un arrêté dont le fonds constitue une violation de la loi.

Cette loi a voulu réglementer le développement désordonné des centres populeux ou touristiques. Monsieur le Ministre avait recommandé de l'appliquer avec des vues larges pour éviter que par sa complexité elle ne devienne tracassière. Mais vous avez heureusement trouvé la formule pour que vos services ne soient pas encombrés par des demandes de lotissement.

Autant dire que la Commission des Basses-Alpes interdit le développement des villes et villages dans son département. Je reviendrai sur cette question.

Mais en ce qui me concerne je vous prie Monsieur le Préfet de considérer comme nulle et non avenue la demande d'autorisation de lotissement que vous avez santionnée par votre arrêté du 5 Mars 1927.

Veuillez agréer etc.

signé : **MASSOT.**

Est-ce vrai ?

Les familiers de M. Turcan, heureux de voir leur seigneur et maître aux prises, politiquement parlant, avec ses concitoyens, rapportent qu'à chaque lecture d'un article de J. de la B..., il prend une " suée " comme s'il venait de se baigner dans l'eau du Châtillon.

Que diable, cher ami, ne vous mettez donc pas en pareil état ! vos jours nous sont précieux...-nous avons tant de choses à vous dire... On ne veut pas votre mort au Sisteron-Journal ! Si, entre gens du pays — nous nous connaissons tous à Sisteron — on vous décoche quelques dures vérités en vous châtouillant l'épiderme avouez que vous ne l'avez pas volé, car votre politique de dictateur mussolinien incite tous ceux qui sont épris d'indépendance et qui ne veulent pas subir le joug de vos fourches caudines, à vous combattre.

Mais, dites-nous pourquoi vos amis font des gorges chaudes de ce qui vous arrive et de cette joute épistolaire dans laquelle vous n'avez pas le plus beau rôle ?

Philémont.

Rubrique des Mutilés

CONGRES DES EPROUVES de la guerre le 10 Avril, à Forcalquier

Nous rappelons que c'est Dimanche 10 Avril que se tiendra à Forcalquier le grand congrès annuel de la Fédération Bas-Alpine des éprouvés de la guerre.

L'association et le bureau de la Fédération ont pris toutes dispositions utiles pour que le succès de cette manifestation soit assuré.

Inscrits ou non au banquet de clôture, les mutilés ou réformés, les veuves, orphelins et ascendants, sur justification de leur qualité sont invités à assister à la séance du Congrès qui aura lieu le 10 avril à 10 heures à la mairie de Forcalquier.

Les congressistes sont priés d'être exacts pour faciliter l'accomplissement du programme (sans oublier que l'heure d'été est rétablie ce jour-là.)

Répondez à l'appel de votre Fédération, démontrez à nouveau, en cette occasion votre sentiment d'union et de dévouement à la cause qui nous est chère.

La Commission.

LE DEFUNT

L'avez-vous rencontré ? ..... Il n'a plus cette mine de bon moine repu, grassouillet, bedonnant et son corps grêle flotte dans une ample enveloppe, somptueux pardessus marque Roa-Turcan.

De sa face amaigrie, un très long appendice, précieux ornement qu'illustra Cyrano, tel un dard menacant s'allonge et se profile....

Son physique est changé mais il reste l'allure, cette belle superbe, ce geste de tribun, cette voix, cet aplomb ! !

L'avez-vous reconnu ? ....

Il n'a plus, n'est-ce pas, la même silhouette, cet étranger verbeux qui par trois fois gravit un modeste échelon et trois fois trébucha, le gros bonhomme est mort mais il reste le type. « Tartarin est défunt mais Numa ressuscite » qui prépare en secret 1, avenue de la gare, quelque grand coup d'éclat.

Numa n'est point notre homme, à nous, simples gavôts ; à Marseille est son gîte, qu'à Marseille il demeure.

UN GAVOT

© VILLE DE SISTERON

Sourire d'Avril !

Je ne sais plus sur quel pied danser. M. Joseph Turcan me reproche d'avoir mauvais caractère ; quelques lignes plus loin, son camarade Chambrancon du Mollard assure au contraire que j'ai toujours le sourire. Or, le sourire n'est-il pas l'indice d'un caractère gai et enjoué ? Surtout en ce mois de renouveau " Sourire d'Avril " est un joli titre. Ça sent le printemps. Il semble qu'on respire à pleins poumons cet air vivifiant des Alpes. Ces Alpes où la brise printanière est si douce et si parfumée. " Sourire d'Avril ", n'est-ce pas là un délicieux morceau de musique au son duquel des couples enlacés se livrent à de gracieux ébats.

" Sourire d'Avril " dirait une élégante, mais c'est le dernier parfum à la mode de la maison... (chut ! mes adversaires m'accuseraient d'avoir émargé au budget de la publicité de cette firme comme un vulgaire rédacteur du " Quotidien ").

Et puis on ne peut évoquer ce sourire printanier sans réciter religieusement le délicieux poème de notre génial compatriote, le doux poète Paul Arène.

C'est un matin d'Avril qu'elle m'est revenue.

Vous devez connaître ça, vous M. Chambrancon du Mollard, vous qui portez un nom rappelant si bien le terroir.

Du reste, entre l'opinion de M. J. Turcan sur mon caractère, et vous qui prétendez que mon visage s'iradie à l'instar de celui du nouveau-né de Bethléem, je ne saurais choisir ; je ne récrimine pas, ce n'est pas très méchant du reste, je souris. Et avec Maurice Chevalier, je vous dis :

Il faut savoir tout prendre avec le sourire !

E. G.

Grand choix de Cartes postales de Pâques à la librairie Lieutier

Bé, si je manquais ça!

Bien sûr que j'y vais ! ... Si je manquais çà ... Il y aura, mon cher, un concours sensationnel, le Concours des œufs, doté de prix magnifiques. D'ailleurs tu connais çà : Ils ne font pas de réclame pour un sou, ils n'attirent pas le public par du bluff dans les canards sisteronnais, comme beaucoup. Ils se font connaitre, au contraire, par la valeur de leurs artistes et la diversité charmante d'un répertoire enlevant.

Tu y viendras, j'espère à ce bal du dimanche de Pâques. Tu emmèneras Joséphine et, tu verras, ni toi ni elle ne vous en repentirez. Figure-toi qu'ils ont accru encore — O merveille ! le nombre de leurs exécutants ; à leurs répertoire déja si varié se sont ajoutés tous les airs nouveaux. D'ailleurs ! c'est un fait — on apprend plus vite la musique en scandant : « *Pour être heureux comme je veux être heureux...* qu'en solfiant *mi mi ré do do*, à la salle des répétitions.

Hé ? tu demandes qui est-ce qui le donne ce bal au Casino ? Tu n'a pas encore compris ? Mais tu galèjes !

Peux tu me demander qui est-ce qnand j'évoque des succès tels que :

« *C'est elle qui pilote, c'est elle ....* ou

« *Elle sait conduire une automobile Cécile... .* »

Diable ce n'est pas sorcier de savoir qu'il n'y a à Sisteron qu'un seul orchestre dont le rythme bambouliste fait danser à la perfection, qui vous mijote de ces valses langoureuses ou de ces charlestons épileptiques avec tant de brio et que c'est PRINTANIA-JAZZ.

D.....

UNE LETTRE

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu attentivement et avec plaisir, les plaidoyers que vos collaborateurs, MM. Emile Galici et Jean de la Baume, ont publié en faveur du correcteur de votre journal pour la " coquille " qu'il avait laissé passer.

Encore que les arguments invoqués par vos distingués rédacteurs soient marqués au coin du plus pur bon sens et d'une indulgence de bon aloi, je crois que ces Messieurs ont fait erreur. Ce n'est pas, à mon sens, par ignorance, que le prote a composé " passe " au lieu de " pace ". En effet, ce jeune ouvrier, comme tout le monde, s'est rendu plus d'une fois à Chambrancon ; il a vu maintes et maintes fois, comme vous et moi, l'inscription gravée sur les stèles. Mais il s'est dit ceci : « Il s'agit en l'espèce de M. Joseph Turcan, celui-ci est un brouillon qui a toujours mis tout le monde en guerre, partout où l'on a eu l'imprudence de le placer ; dès lors le mot " pace " ne saurait être employé quand il s'agit de ce belliqueux personnage. Il y a antinomie et incompatibilité entre ces deux termes : Joseph Turcan et paix. » *C'est alors qu'il a orthographié le mot comme vous savez. Il a pensé que, entre M. Joseph Turcan et le mot ainsi écrit, il y avait beaucoup plus d'affinités, beaucoup plus de rapports.*

Votre prote, M. le Directeur, est un profond psychologue ; il a fait preuve en l'espèce, de beaucoup de bon sens et d'une grande connaissance de l'être humain ! Je laisse aux deux ou trois énergumènes de La Défense, *énergumènes primaires et secondaires, classiques ou modernes, le soin de le blâmer. Moi, je lui vote des félicitations.*

Veuillez....

" Le Chercheur ".

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Syndicat des Entrepreneurs

Le syndicat des entrepreneurs de travaux publics et du bâtiment, s'est réuni en assemblée générale au Café Casino à Digne, le 26 Mars à 11 h.

M. le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et constate avec plaisir que tous les membres sont présents ou représentés et que de plus d'autres entrepreneurs sont venus pour adhérer au syndicat.

M. le Président informe l'assemblée que les divers vœux émis lors de la dernière réunion ont reçu une suite favorable.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau, pour l'année 1927 et après divers et nouveaux vœux émis, la séance est levée à 12 h. 30

Bal de la Mi-Carême

C'est demain dimanche à 9 h. du soir qu'a lieu à l'Eldorado le dernier grand bal paré et masqué de la saison, avec concours de l'orchestre du Boumas.

La saison d'été s'avançant, l'Eldorado fermera bientôt ses portes, la direction de cet établissement invite la jeunesse a profiter du dernier bal paré et masqué de la mi-carême.

C'est entendu, à demain les masques.

Entrées générales : 4 francs.

Bonne occasion. -- **Piston** à l'état de neuf, avec ses tons, à vendre. S'adresser au bureau du journal.

Aux Ecoliers !

Les cahiers, papier anglais, *Les plus beaux Sites des Alpes*, préconisés dans les écoles par l'Académie, sont en vente à l'imprimerie-librairie LIEUTIER, seul dépositaire, rue Droite.

Remerciements.

A l'occasion du mariage de notre camarade Richaud Henri facteur des postes à Thèze, avec Mlle Audibrand, une collecte faite au repas en faveur de la caisse des mutilés de l'arrondissement de Sisteron a produit la somme de 62 f. 10 qui a été remise au Président de cette association.

Le Conseil d'administration adresse ses bien sincères remerciements à leurs généreux donateurs et forme pour les jeunes époux ses meilleurs vœux et souhaits de bonheur.

Maison Vve ANDRÉ et fils fondée en 1840, la seule de la région ayant la spécialité du **vêtement** et accessoires masculins.

Rayon mesures se recommandant de lui-même par sa bonne coupe, le fini de son travail et ses draperies, haute nouveauté.

Assortiment complet de **vêtements confectionnés, chemises, casquettes** et **chaussettes** dernière mode pour hommes, jeunes gens et enfants. Le tout vendu en confiance et à des prix raisonnables.

Garçon !...
un PERNOD fils...

Aucune liqueur d'Anis n'égale celle fabriquée par la maison Pernod fils

La demander partout et exiger la bouteille d'origine.

En vente en gros à la
CAVE NATIONALE
56, Rue Saunerie - SISTERON

Salle Bonnefoy

Le succès obtenu par le bal donné dimanche dernier a été prodigieux. Il a dépassé nos espérances et nous met dans l'obligation d'en donner un deuxième qui aura lieu demain dimanche. Ce bal sera paré et masqué, et les entrées sont portées à 2 fr. 50 pour tout le monde.

Les tickets pris au bal de 4 h. sont valables pour toute la soirée jusqu'au bal qui sera donné après souper.

Foire. Beau temps, passablement de monde, assez belle quantité de bestiaux qui se sont vendus à un cours normal mais un peu au-dessus de la moyenne ainsi que l'indique la mercuriale ci-dessous :

Bœufs de 4,50 à 4,75 le kilo poids vif ; vaches, 4 fr. ; moutons de 5 à 5,25 ; brebis 4 fr. ; agneaux de 5,75 à 7 f. ; porcs gras de 7,75 à 8 fr. ; chevreaux, 7 fr. ; porcelets de 11 à 12 fr. ; œufs de 5,25 à 5,50 la douzaine ; coqs de 18 à 25 fr. piece ; poule de 18 à 20 fr. pièce, lapins domestiques, 6 fr. le kilo.

On demande un apprenti peintre rétribué de suite. S'adresser au bureau journal

SISTERONNAIS !..

Ce journal vous intéresse-t il ? Désirez-vous qu'il vive !

SI OUI,

abonnez-vous à Sisteron-Journal, sa publication coûte très cher.

Ecoutez ceci :

Sous cette rubrique et à cette même place, nous commencerons dans notre prochain numéro, la publication de conseils qui intéressent tous les automobilistes.

Ces conseils sont ceux de personnes autorisées et expérimentées, et nous souhaitons dans l'intérêt même de nos lecteurs, qu'ils soient écoutés, médités, et surtout mis en pratique. Ils n'auront qu'a s'en féliciter.

Examens. — — Le cours préparatoire de notre école primaire supérieure a eu 3 élèves reçues à l'examen des Bourses sur 3 présentées. Ce sont :

Mlles France Blachas, Marie Eyffred et Lucienne Manent.

Nos sincères félicitations aux lauréates et à leur dévouée maitresse Mme Gras.

ETAT-CIVIL

du 1er au 8 Avril

NAISSANCES

Paul Roger Adolphe Chevaly, Rue Deleuze.

Eglantine Aimée Marie Riogerge, Quartier des Près hauts.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre Désiré Léon André, Cultivateur à Ribiers et Laure Berthe Jeanne Conis s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Edouard Casimir Esclangon, 75 ans, Rue Bourg-Reynaud.

VENDRE OU LOUER
PROPRIÉTÉ 55 hect.
Conditions avantageuses
S'adresser : GERVAIS, Naux, Sisteron (B-A).

Etude de Me **Guillaume BUÈS**
Notaire à SISTERON

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le **Dimanche premier Mai** mil-neuf-cent-vingt-sept, à **quatorze** heures, à la mairie de **SIGOYER**, il sera procédé par le ministère de Me **Buès** notaire à Sisteron, à la vente aux Enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de **SIGOYER** et appartenant à Monsieur Félix-Jules-Gaston **ESCUYER**, propriétaire demeurant à **Sisteron.**

PREMIER LOT

Petit domaine rural dont le centre d'exploitation est au quartier des **Esclabasses**, composé de labours, prés, bois, pâtures et terrains vagues tous attenants, sur lesquels se trouve un batiment d habitation et d'exploitation. Source d'eau potable utilisée pour l'arrosage des prés.

Ce domaine figure au cadastre et plan parcellaire sous les numéros 404, 416, 418, 423 à 432, 437, 438, 500, 509, 510. 527 à 537, 540 à 545, de la section C, pour une superficie totale de 25 hectares, 78 ares, 52 centiares.

Mise à prix : Dix milles francs.

ci. . . . . **10.000** frs

DEUXIEME LOT

Attenants aux terrains du lot précédent : **Labours, près arrosables**, par eau de source, bois, pâtures et vagues avec bâtiments en ruines (réservé par le vendeur en vue de sa démolition) au quartier de la Boudonne, cadastrés sous les numéros 450 à 453, 461 à 480 de la section C. pour une contenance de 7 hectares, 99 ares, 26 centiares.

Mise à prix : Deux milles francs.

ci. . . . . **2000** frs

NOTA. — Les immeubles à vendre sont loués verbalement, suivant l'usage des lieux et devront être délaissés par le fermier sur préavis de 6 mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me **Buès**, dépositaire du cahier de charges.

Buès, notaire.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me **LABORDE**, notaire à SAINT-GENIEZ (Basses-Alpes)

VENTE de Fonds de Commerce

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me LABORDE notaire à Saint-Geniez, le premier Avril mil neuf cent vingt-sept, Madame Rose Marie Claire **ARNIAUD**, négociante, épouse séparée de corps de Monsieur François-Catherin **ANISENSEL**, demeurant à Sisteron ; a vendu à Monsieur Emilien-Stanislas-Florimon **ICARD**, propriétaire demeurant à Montfort (Basses-Alpes).

Le fonds de commerce d'**Epicerie et Vaisselle**, qu'elle exploite à Sisteron dans un magasin situé Rue Droite, N° 27, au rez-de-chaussée d'une maison appartenant à Madame veuve Féraud, née Brunet.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me LABORDE, notaire, domicile élu.

Pour première insertion,
L. LABORDE.

Maladies de Printemps

Les rhumes, les bronchites mêmes se déclarent souvent avec les premiers beaux jours. Les accès d'asthme augmentent de fréquence et d'intensité.

Aussi, rappelons-nous aux malades, un remède incomparable : la Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 3 fr. 75 (impôt-compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

DEPOT

de **TEINTURE-NETTOYAGE**
chez Mme **Margaillan,**
55, Rue Droite, SISTERON
(2e étage, maison Bourgeon.)
— *S'y adresser pour tous travaux.* —

ATTENTION !

Lorsque vous absorbez une boisson, sachez ce que vous buvez.

Apprenez, si ce n'est déjà fait, que le vin de provenance directe de la propriété est de beaucoup préférable au au vin de commerce.

Par ces temps de vie chère la bière peut remplacer le vin.

La Brasserie Alpine de Barcelonnette offre une bière souple et légère composée d'éléments de 1er choix.

Que la seule boisson à recommander pendant la bonne saison, et en tout temps pour certains estomacs est la LIMONADE GAZEUSE fabriquée au Domaine des Fillières avec prise d'eau directe à la source et exclusivement au sucre.

Tous ces produits se trouvent à la
CAVE NATIONALE
56, Rue Saunerie à Sisteron.

A VENDRE

en bloc ou sur lotissement une **propriété** de 1 hectare environ au quartier des Plantiers.

S'adresser à Me **Buès**, notaire.

L'imprimerie LIEUTIER

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts

TEIGNEZ

vous-même tous genres de tissus
en 20 minutes
avec la nouvelle Teinture
KABILINE

RAVIVEZ VOS ÉTOFFES
légères en **5** minutes avec les
BOULES KABILINES
les plus riches en colorant

VENTE RECLAME
Droguerie Bernard
52, rue Droite - SISTERON

HERNIE

R.C. Seine 102.310

Membre du Jury et Hors Concours

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort à

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, 44, Boulevard Sébastopol, la hernie, infirmité dangereuse, n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par les Corps Médical, le 5 Juillet 1922, ce nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SÉCURITÉ**, la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **GUERISON DEFINITIVE**.

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser à **M. GLASER**, qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à

LARAGNE, 5 Avril, de 11 h. à 5 h. Grand Hôtel Moderne.

Les MEES, mardi 12, de 9 à 14 h. Hôtel Barras.

SISTERON, Vendredi, 15 Avril, hôtel des Acacias.

DIGNE, Samedi 16, Hôtel Boyer-Mistre.

Nlle Ceinture Perfectionnée pour déplacement de tous organes. Traité de la Hernie, fco sur demande à M. GLASER, 44 Bd Sébastopol, Paris

ROYAL WINDSOR

Le célèbre Régénérateur de la Chevelure

Incomparable pour rendre aux cheveux gris leur couleur naturelle, arrêter la chûte et tous soins de la chevelure.

DÉPOT — 38, Rue d'Enghien, 38 — PARIS

EN VENTE PARTOUT

FETES DE PAQUES

Madame Vve Adolphe AUTRAN

CHAUSSURES
11, Rue de Provence, SISTERON (B-A)
Offre à sa nombreuse et fidèle clientèle un grand choix de chaussures de luxe à des prix très modérés

Location d'Automobiles

GARAGE GALVEZ

Rue de Provence — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

E. CASAGRANDE

DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. N° 1469
Pour renseignements s'adresser au Directeur de la Source de Saint Pierre d'Argençon

AUTOMOBILES DONNET

JEAN Auguste

Avenue de la Gare - SISTERON - Bas.-Alpes

7 CV. Commerciale. . . .	16,500
Commerciale mixte .	17,000
Torpédo luxe . .	19,000
Conduite intérieure 2 portes	20,000
Conduite intér. 4 portes, luxe	24,000
11 CV. Camionnette Normande.	19,000
id. commerc. mixte	24,500
Torpédo 4 et 6 pl. grand luxe	31,000
conduite int. 4 et 6 pl. gr. luxe	35,000
chassis 1200 k. . .	19,500
id. carossé. .	25,000

Tous ces modéles ont 4 vitesses, freins sur les 4 roues, compteur kilométrique, montre, éclairage et démarrage électrique, oléomètre, klaxon.

Location d'Automobiles

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERO

Automobiles les plus solides

CITROËN

QUELQUES PRIX

TORPEDO B. 12	18.000 fran
TORPEDO B. 14	20.700
Conduite Intérieure	23.100
Conduite intérieure gr. luxe	24.600

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usag

et les

CAMIONNETTES 1 TONNE

toutes carrossées à partir de 20.100 francs

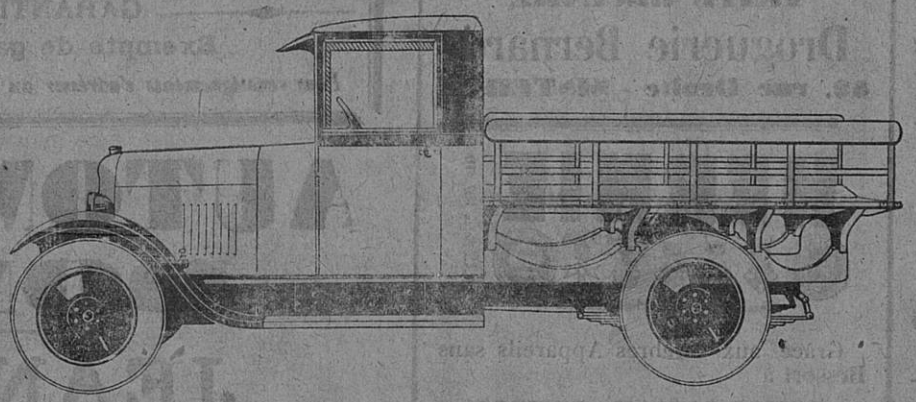

supplément pour conduit intérieure 600 francs

GRAND CHOIX DE CAROSSERIES

toutes les Citroëns sont munies de frein sur les 4 roues et les prix s'entendent avec accessoire

Atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix modéré** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

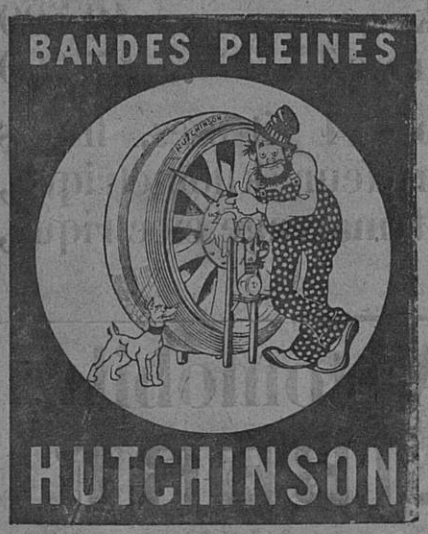

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique électrique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON